



OUI au pluralisme syndical, NON à l'éparpillement dans l'action !



Parce que les mandats des représentants du personnel dans différentes instances prennent fin en 2017, les salariés de la maison mère et des filiales du Groupe Orange seront appelés à voter du 7 au 9 novembre prochains pour 2 élections professionnelles importantes: l'élection concernant le renouvellement des élus CE et DP et celle concernant les élus qui siègent au sein du Conseil d'Administration du Groupe Orange.

Ces deux élections interviennent dans un contexte plein d'incertitude pour Orange : un secteur des Telecoms toujours chahuté, un contexte réglementaire sans cesse exigeant vis-à-vis du groupe Orange, en 2018, le renouvellement, ou pas, de la présidence de Stéphane RICHARD, l'évolution de notre actionariat et la place des fonctionnaires dans Orange (*la loi du 31/12/2003 arrivant à son terme le 31/12/2018, il faudra au législateur prendre une décision de proroger la loi*). Il faut donc dans ce contexte conserver un dialogue social exigeant et continuer à conquérir de nouveaux droits sociaux.

Aujourd'hui les syndicats se trouvent, comme les partis politiques, face aux doutes de certains salariés quant à leur efficacité et leur utilité. Cette année 16 organisations syndicales, des plus sérieuses aux plus « folkloriques », ont participé aux négociations préélectorales.... Quel gain pour les salariés ?

Dans ce contexte général, plutôt que défendre nos particularismes syndicaux, il nous faut trouver, le plus souvent possible, des convergences afin de défendre le plus efficacement l'ensemble des salariés et leurs aspirations concrètes et légitimes, avoir des Organisations Syndicales vraiment représentatives.

Depuis quatre ans, à Orange, l'UNSA et la CFDT:

- **analysent** que l'affaiblissement du syndicalisme vient en partie de son éparpillement
- **souhaitent** renforcer le pôle réformiste
- **partagent** des analyses convergentes sur la plupart des plus gros dossiers de l'entreprise et ont travaillé ensembles sur de nombreux dossiers transverses (l'aide aux aidants, la mutuelle groupe pour tous, la charte de la neutralité.....)
- **participent** ensemble à des travaux du dialogue social, des négociations, ...
- **se retrouvent** le plus souvent en accord au niveau inter professionnel
- **prônent** tous deux, un syndicalisme de propositions, réformiste, progressiste et combatif. Ce qui nous rapproche est infiniment plus important que ce qui nous sépare.

Fortes de ces différents constats, nos deux organisations décident de continuer à faire cause commune à Orange et c'est pour cela que l'UNSA soutient et appelle à voter pour les listes CE/ DP et Conseil d'Administration portées par la CFDT.

UNSA Orange

<http://www.unsa-orange.org> / <https://www.facebook.com/unsa.orange> / orange@unsa.org